

CONDITIONS GÉNÉRALES 2025-2026

1. PRESTATIONS

1.1 L'Association du Théâtre Le Crève-Cœur s'engage à fournir des cours de qualité, par un professionnel du théâtre, pendant la période scolaire.

1.2 L'élève ou son répondant légal s'engage à respecter les termes du présent contrat et à suivre les directives données par les professeurs pendant les cours.

1.3 Les cours annuels comprennent entre 34 et 35 cours sur une année scolaire allant de septembre à juin.

1.4 Les cours « Expression » comprennent 10 séances consécutives par session.

2. PÉRIODE D'ESSAI – RÉSILIATION – INSCRIPTION EN COURS D'ANNÉE

2.1 Pour les cours annuels, la période d'essai est de 3 cours. La première leçon d'essai est gratuite et les deux suivantes payantes.

Pour les ateliers de 10 cours, la période d'essai est d'un cours et il est gratuit.

2.2 Après la période d'essai, l'élève s'engage pour la totalité de l'année scolaire ou de la session. En dehors des cas de force majeure (maladie, accident, déménagement), l'écolage reste dû en intégralité et aucun remboursement n'est possible.

2.3 La résiliation doit être annoncée avant la fin de la période d'essai. Passé ce délai et en cas de force majeure, la résiliation justement motivée se fait par courrier.

3. PÉRIODE DE COURS

3.1 Les cours ont lieu en dehors des vacances scolaires suivantes :

- Jeûne Genevois : jeudi 11 septembre 2025
- Vacances d'automne : du lundi 20 octobre au vendredi 24 octobre 2025
- Vacances de Noël : du lundi 22 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026
- Vacances de février : du lundi 23 février au vendredi 27 février 2026
- Vacances de Pâques : du vendredi 3 avril au vendredi 17 avril 2026

3.2 Dans le cadre des cours annuels, un spectacle de fin d'année a lieu en juin. A cet effet, des répétitions supplémentaires seront prévues durant cette période.

4. FRÉQUENTATION

4.1 L'élève s'engage à suivre régulièrement les cours et répétitions, et à participer au spectacle de fin d'année.

4.2 Les absences doivent être annoncées au professeur.

4.3 Les cours manqués par l'élève ne peuvent être ni remplacés, ni remboursés.

5. RESPONSABILITÉ

5.1 L'Association du Théâtre Le Crève-Cœur n'est pas responsable des accidents survenant lors du cours ou sur le trajet, ni des dégâts matériels causés par L'ÉLÈVE à un tiers pendant la durée des cours.

5.2 L'Association du Théâtre Le Crève-Cœur n'est pas responsable des vols éventuels pouvant survenir dans les vestiaires et dans la salle pendant la durée du cours.

6. UTILISATION D'IMAGES

L'élève ou son représentant légal autorise l'Association du Théâtre Le Crève-Cœur à utiliser (affiches, brochures, site web) des images de groupe ou portrait d'élèves (photos, vidéos) prises lors de cours et/ou spectacles à des fins informatives et promotionnelles. En cas de refus, L'élève ou son représentant légal en avertit par écrit LES ATELIERS-THÉÂTRE du Crève-Cœur.

7. PROTECTION DES DONNEES

7.1 Le Théâtre Le Crève-Cœur s'engage à traiter les données personnelles de L'ÉLÈVE conformément à la législation suisse sur la protection des données (Loi Fédérale sur la Protection des Données).

7.2 Les informations recueillies sont utilisées exclusivement pour la gestion des

inscriptions. Elles ne sont ni vendues, ni louées à des tiers.

7.3 Conformément aux articles 8 et 9 de la Loi Fédérale sur la protection des données du 19 juin 1992, nous précisons que les données transmises peuvent être utilisées par nos services internes et que l'ÉLÈVE dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition quant aux données personnelles le concernant.

7.4 Pour accéder à ses données personnelles enregistrées, il suffit à l'ÉLÈVE de nous en faire la demande par courrier électronique : info@lecrevecoeur.ch ou par poste en nous indiquant ses nom, prénom, adresse, adresse e-mail et si possible sa référence client à l'adresse : Théâtre Le Crève-Cœur – Chemin de Ruth 16 – 1223 Coligny/Genève.

7.5 Bien que des mesures de protection soient mises en place, aucune sécurité absolue contre les accès illégaux ne peut être garantie. Le Théâtre Le Crève-Cœur décline toute responsabilité en cas de telles ingérences.